



Mairie de Madirac

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2018

Nombre en exercice : 9

Présents : 8

Votants : 8

Date de la convocation : 24 Mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le 31 mars, le Conseil Municipal de la Commune de MADIRAC, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur Bernard PAGÈS, Maire.

PRÉSENTS : M. PAGÈS (Maire), M. BALAUZE (1^{er} Adjoint), MME BUSTARRET (2^{ème} Adjoint), M. VERGNE (3^{ème} Adjoint), MME BONNET, MME BROTHIER, MME RECROSIO, M. MARCOUILLER.

EXCUSÉS : M. BERTHALON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Benoît BALAUZE

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 03/03/2018, approuvé à l'unanimité.

2. Vote du Compte Administratif 2017

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les résultats du compte administratif de la Commune. Les résultats sont les suivants :

BUDGET COMMUNAL :

Fonctionnement :	Recettes	Dépenses
	168 918.15 €	123 597.67 €

Excédent = 45 320.48 €

Investissement :	Recettes	Dépenses
	49 591.84 €	44 524.72 €

Excédent = 5 067.12 €

Monsieur le Maire se retire et Madame Sylvie RECROSIO demande au Conseil Municipal de voter le compte administratif.

A la vue des résultats, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, vote le compte administratif 2017.

3. Vote du Compte de Gestion 2017

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion du Receveur.

Les chiffres de ce compte sont en cohérence avec ceux du compte administratif.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2017.



Mairie de Madirac

4. Vote des restes à réaliser

ÉTAT DES RESTES A RÉALISER ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2017 SECTION INVESTISSEMENT DÉPENSES.								
OPÉRATION	ARTICLE	FONCTION	LIBELLÉ	BUDGET 2017	RÉALISÉ	SOLDE	RESTE A RÉALISER	BUDGET 2018
31	2151/21	-	Réseaux de voirie	39 882,48 €	8 935,38 €	30 947,10 €	30 947,10 €	30 947,10 €
31	2152/21	-	Installations de voirie	6 500,00 €	3 351,11 €	3 148,89 €	3 148,89 €	3 148,89 €
31	21538/21	-	Autres réseaux	2 813,32 €	0,00 €	2 813,32 €	2 813,32 €	2 813,32 €
32	21568/21	-	Autre matériel et outillage	200,00 €	0,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
32	2158/21	-	Autres matériels & outillage	1 100,00 €	0,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €
				50 495,80	12 286,49	38 209,31	38 209,31	38 209,31 €

5. Vote de l'affectation des résultats du budget communal

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	45 320,48 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	176 161,74 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	221 482,22 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	-8 451,36 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-38 209,31 €
Besoin de financement F	=D+E -46 660,67 €
AFFECTATION = C	=G+H 221 482,22 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	46 660,67 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	174 821,55 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0,00 €



Mairie de Madirac

6. Vote du taux des taxes 2018

Monsieur le Maire remet pour information un tableau récapitulatif des taxes d'imposition 2016 ainsi que l'évolution des taxes de la commune.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter les taux suivants :

- Taxe Habitation : **19.37 %**
- Taxe Foncier Bâti : **18.27 %**
- Taxe Foncier Non Bâti : **50.72 %**

Soit un produit attendu de **78.876,00 €** et un équivalent moyen par famille (95 foyers fiscaux).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le taux des taxes à l'unanimité.

7. Vote des subventions 2018

Le Maire propose au Conseil Municipal une répartition des subventions.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer concernant les subventions 2018.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :

Club Âge d'Or de Sadirac	50.00 €
Comité des Fêtes de Madirac	1 200.00 €
AICA de Madirac	200.00 €
TOTAL	1 450.00 €

8. Vote du budget primitif 2018 de la Commune

Le Maire rappelle la structure du budget tant en termes de recettes que de dépenses de fonctionnement et d'investissement de la commune de Madirac et expose au Conseil Municipal le détail des postes du budget de la commune.

Les chiffres proposés font ressortir un équilibre financier tant en recettes qu'en dépenses :

- Pour la section de Fonctionnement : **306 603.19 €**
- Pour la section Investissement : **128 478.77 €**

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le budget 2018.

9. Vote du Compte de Gestion 2017 du CCAS de Madirac

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion du CCAS du Receveur.

Les chiffres de ce compte sont en cohérence suite à sa dissolution en 2017.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion CCAS 2017.

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h50.